1ère FOULÉE DE VILLEBRUMIER

UNION ATHLETIQUE NOHICOISE

DIMANCHE 9 OCTOBRE 2016

TIRAGE AU SORT :
UN JAMBON DE PAYS A GAGNER SUR LE 5 KM
UNE CARTE CADEAU INTERSPORT SUR LE 10 KM

DERNIERE COURSE DU CHALLENGE 82 « LA DEPECHE du MIDI »

EPREUVES OUVERTES A TOUS

marche et 5 km	*10 km*	*1 km*	*2 km*
9h30	*10h15*	*11h30*	*11h45*

PROGRAMME DES COURSES

HEURES DE DEPART	DISTANCE	PRIX	ANNEE DE NAISSANCE
09h30	Marche	2 €	Adultes
09h30	5 km	5 €	Né 2002 et avant
10h15	10 km	10 €	Né 2000 et avant
11h30	1 km	Gratuit	Né 2007-2008 et 2009
11h45	2 km	Gratuit	Né 2003 à 2006
Majoration de 2 € pour les inscriptions sur place pour les 5 et 10 km			

DEPART ET ARRIVEE : Mairie de Villebrumier.
RECOMPENSES : Coupes aux 3 premiers de chaque course enfant.
Récompenses pour les marcheurs et coureurs des 5 et 10 km. Trophée à la meilleure équipe féminine et masculine sur le 10 km.
Coupes aux 3 premiers du 5 km M et F.
Coupes aux 3 premiers de chaque catégorie pour le 10 km (non cumulable).
FORFAIT CLUB : 120 € pour 15 coureurs et 5 € au-delà du 15ème.
DOSSARDS : A retirer le jour de la course.
CLASSEMENTS : individuel et par équipe de 5 (masculin) et 3 (féminine)
INSCRIPTION : Bulletin à retourner avec les frais d'inscriptions au plus tard le 6 octobre 2016 à : Foulée de Villebrumier Mr JUERY Jean-Jacques 545 route du Terme 82370 NOHIC. Chèque libellé à l'ordre de U.A.N. NOHIC.
RENSEIGNEMENTS :06 19 51 73 66. www.nohic-athletique.fr
Pour les licenciés FFA : présentation de la licence
Pour les non licenciés FFA : Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition daté de moins d'un an ou sa photocopie (art L231-2 et 231-3 du code des sports).
Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement

Nom et Prénom	Sexe	Année de naissance	N° de Licence	1 km	2 km	5 km	10 km	marche